

L'Amazonie, vivier de cosmologies

Entrevue avec Robert Crépeau

Emiliano Arpin-Simonetti

Number 810, September–October 2020

À la défense de l'Amazonie et de ses peuples

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/93985ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (print)

1929-3097 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Arpin-Simonetti, E. (2020). L'Amazonie, vivier de cosmologies : entrevue avec Robert Crépeau. *Relations*, (810), 19–20.

L'AMAZONIE, VIVIER DE COSMOLOGIES

ENTREVUE AVEC ROBERT CRÉPEAU



Photo : Université de Montréal

Comprendre les visions du monde des peuples autochtones qui habitent l'Amazonie nous force à voir la protection de ce territoire d'un autre œil et à relativiser nos conceptions de la nature. Nous en avons discuté avec Robert Crépeau, professeur au Département d'anthropologie de l'Université de Montréal, spécialiste des questions autochtones et des dynamiques religieuses en Amérique latine.

Malgré leur très grande diversité, peut-on repérer des traits communs aux cosmologies des peuples autochtones qui habitent l'Amazonie, en particulier en ce qui a trait aux relations avec ce que nous appelons, en Occident, la «nature»?

Robert Crépeau : Vous avez raison d'insister sur la très grande diversité des peuples autochtones de l'Amazonie, car il ne faut pas oublier qu'il s'agit d'un immense bassin de plus de 7 millions de kilomètres carrés qui inclut une portion variable du territoire national de neuf États. Il existe donc une diversité nationale ainsi que régionale qui s'ajoute à une très grande diversité linguistique et culturelle. Il faut également prendre en compte que de nombreux Autochtones vivent désormais en milieu urbain, par exemple en périphérie de grandes villes comme Manaus et Belém, au Brésil, ou encore Leticia, en Colombie.

Cela dit, quel que soit leur lieu de résidence et leur mode de vie – forestier, rural ou urbain –, leur attachement au territoire ancestral est primordial et demeure au centre de leur conception du monde. Le territoire est conçu comme un espace commun qui doit être occupé en partage par les humains et les «autres qu'humains» de la forêt et des cours d'eau (animaux, arbres, rivières, etc.). Le territoire est source de vie et de pouvoir, c'est-à-dire de la puissance d'être et d'agir de l'individu et de la société. Par exemple, selon les Andoke, les Muinane et les Uitoto de l'Amazonie colombienne, le pouvoir est la manifestation même du Créateur qui, au temps des origines, nomma le territoire et désigna les entités-maîtres des lieux et des espèces avec lesquelles les humains doivent transiger et négocier avant toute forme d'extraction ou de prédation.

Les Amazoniens, de façon générale, conçoivent que le territoire dont ils possèdent l'usufruit est en effet régi par des entités-maîtres qui en sont en quelque sorte les véritables propriétaires : celui de la forêt, de l'eau ou encore l'entité-maître d'une espèce animale ou végétale particulière. Cette conception, largement répandue dans les mondes

autochtones, préside et encadre l'usage et l'appropriation du sol, du gibier, des plantes utilitaires et médicinales, etc. La mise à mort d'un animal, l'abattage d'un arbre ou la cueillette d'une plante médicinale, par exemple, requièrent une relation avec les entités-maîtres protectrices des lieux ou de l'espèce animale ou végétale qui doivent, dans chaque contexte, rendre possible et légitime l'acte de prélèvement et d'appropriation. Le non-respect de ces règles entraînerait des conséquences néfastes pour l'individu et, par conséquent, pour sa famille et potentiellement son groupe social.



Procession des Macheteros, Festival Ichapekene Piasta de San Ignacio de Moxos, Bolivie, juin 2012. Photo : Marie-Josée Béliveau

Ces cosmologies sont-elles porteuses d'enseignements susceptibles de nous aider à penser différemment notre rapport (moderne et capitaliste) à la Terre, rapport qui est à la source de la crise écologique et civilisationnelle actuelle?

R. C. : À mon sens, un des enseignements des cosmologies des peuples amazoniens est le fait que l'être humain ne trône pas au sommet de la chaîne des êtres, comme le veut la conception occidentale dominante, mais qu'il n'est plutôt qu'une partie, une modalité de la nature, jamais la

plus puissante. Cette conception nous permet de repenser le contractualisme, c'est-à-dire la conception moderne du lien social selon laquelle ce dernier découlerait d'un contrat établi uniquement entre des personnes humaines qui consentent à renoncer à une partie de leur liberté et de leur puissance en échange de la sécurité et de la concorde. En effet, de façons diverses mais convergentes, les cosmologies autochtones d'Amazonie instituent un tout autre modèle du vivre-ensemble qui conçoit les autres qu'humains comme des partenaires avec lesquels il est essentiel, pour bien vivre, de partager un monde commun. Concevoir ainsi les autres qu'humains comme des partenaires exige le respect de règles réciproques qui rendent possible une mise en commun des forces et des compétences de l'ensemble des existants. Ainsi, un chasseur se doit de respecter des règles précises lors de ses interactions avec le gibier. Par exemple, il devra éviter toute chasse excessive, traiter avec respect la dépouille de l'animal et partager sa carcasse en respectant les règles de réciprocité de son groupe. Le non-respect de ces règles serait susceptible d'entraîner des conséquences néfastes et de faire de lui un mauvais chasseur.

Comment penser une approche de la protection de l'Amazonie qui tienne compte de ces visions du monde ?

R. C. : Cela passe par la reconnaissance et le respect des droits constitutionnels et territoriaux des Autochtones, qui constituent un aspect majeur de la solution au déboisement massif de l'Amazonie. Ce serait un pas important dans la bonne direction, à l'opposé de ce qui se passe actuellement. Une véritable guerre est en cours en Amazonie contre les peuples autochtones. Cette guerre est soutenue par des États qui ne remplissent pas leurs obligations constitutionnelles en fermant les yeux ou, pire, en encourageant le pillage et la destruction des terres autochtones. Ainsi, au début des années 1990, après une intense lutte des Yanomami et une mobilisation nationale et internationale, un territoire d'un peu plus de 9,5 millions d'hectares leur a été concédé par l'État brésilien. Or, en ce moment même, au vu et au su des autorités fédérales et régionales, ce territoire est envahi par plusieurs milliers d'orpailleurs qui s'imposent par la force du nombre et des armes et constituent une grave menace à la santé des Yanomami, en pleine pandémie de COVID-19. Les instances internationales, notamment l'ONU, ont très certainement un rôle important à jouer, mais leurs interventions se heurtent aux susceptibilités d'États souverains et ont souvent une portée limitée. Récemment, le Parlement néerlandais s'est prononcé contre l'adhésion du pays à un accord économique entre l'Union européenne et le MERCOSUR en invoquant notamment le non-respect de l'environnement amazonien au Brésil ; c'est un autre type d'intervention possible.

Par ailleurs, la valeur de la biodiversité de l'Amazonie, encore très largement méconnue des non-Autochtones, constitue un argument contre ceux qui considèrent la forêt comme un obstacle au développement. Plusieurs études ont en effet démontré qu'il est possible de bien vivre en exploitant de manière soutenable des ressources de la forêt, dans

le respect des cosmovisions des peuples autochtones. C'est précisément ce que ces derniers tentent, en vain, de faire comprendre depuis plus de 500 ans.

Le pape François a multiplié les efforts pour appeler les chrétiens à une conversion écologique inspirée, entre autres, de la cosmologie de certains peuples autochtones d'Amazonie. Ces efforts peuvent-ils avoir un effet réel selon vous ?

R. C. : C'est certainement une bonne chose que le pape François lui-même s'intéresse à l'Amazonie. Il s'agit d'un engagement clair de l'Église catholique dans la lutte pour la reconnaissance et le respect des droits des populations autochtones et des autres communautés amazoniennes. Toutefois, je ne saurais dire avec certitude quels effets ces efforts pourraient avoir concrètement dans la région. Au Brésil, l'Église catholique a joué historiquement (et joue encore dans une bonne mesure) un rôle important dans la mobilisation des communautés et la défense des droits autochtones, notamment à travers le Conseil missionnaire indigéniste (CIMI). Lié à la Conférence nationale des évêques du Brésil, il fut créé en 1972 en pleine dictature militaire. Ses agents, alors largement inspirés par la théologie de la libération, sont responsables du soutien de l'Église catholique aux peuples autochtones du Brésil et ils ont favorisé la mobilisation des communautés autochtones pour le respect de leurs droits et le maintien de leurs traditions.

Or, l'Église catholique, en Amazonie comme ailleurs en Amérique latine, est actuellement confrontée à une offensive majeure de la part de diverses dénominations protestantes. Le déclin du catholicisme au cours des dernières décennies a principalement profité aux confessions évangéliques – et plus particulièrement pentecôtistes, qui ont eu beaucoup de succès auprès des Autochtones. En effet, un Autochtone sur quatre adhère à une Église évangélique d'obédience pentecôtiste en ce moment au Brésil. Ce phénomène est entre autres le résultat de la prise en charge progressive des églises par des pasteurs autochtones qui ont adapté le culte aux besoins et problèmes de leurs communautés. Il en découle une réinterprétation dynamique des traditions locales au sein de ces Églises qui jouissent d'une large autonomie sur le plan doctrinal et qui proposent de refonder les bases du bien-vivre sur une quête autant spirituelle que matérielle.

À la lecture de l'exhortation *Querida Amazonia*, du pape François, l'anthropologue que je suis ne peut que constater que l'Église, bien qu'affichant une ouverture, est encore loin de prendre la pleine mesure des rites et des mythes autochtones puisque, toujours selon le pape, ces derniers nécessiteraient encore un « lent processus de purification ou de maturation » (§ 79). Au risque de paraître impertinent, je dirais que c'est l'idée même d'un « lent processus » qui m'inquiète, alors que le temps presse pour une véritable rencontre susceptible de déboucher sur un authentique partenariat entre ces traditions millénaires. 🌀

Entrevue réalisée par Emiliano Arpin-Simonetti